

PLATEFORME DE SERVICES JEUNES

SECTEUR
ENFANCE – JEUNESSE – FAMILLES

BILAN DE L'ANNÉE 2021

PLATEFORME DE SERVICES JEUNES

2 rue Colonel Gassin, 06300 Nice / 04 93 04 32 20
direction-enfance-famille@fondationdenice.org



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.1
--------------------	-----

I - PRESENTATION DU SERVICE

1.1 L'équipe	p.2
1.2 Les temps de rencontre et de partage collectif.....	p.2
1.3 Les temps de formations en 2020.....	p.3
1.4 COVID.....	p.3

II - MODALITES D'ADMISSION

Critères d'admissibilité	p.3
2.1 Les caractéristiques du public accueilli et accompagné	p.4

III - DONNEES CHIFFREES SUR LES JEUNES SUIVI(E)S EN 2021

3.1 Evolution du nombre des jeunes accueilli(e)s	p.5
3.2 Durée des accompagnements en 2021	p.6
3.3 Ratio HOMMES / FEMMES.....	p.6
3.4 Répartition par type d'accompagnement	p.7
3.5 Provenance des orientations des jeunes à l'admission	p.8
3.6 Statut des jeunes à l'admission.....	p.9
3.7 Evolution Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	p.10
3.8 NOMBRE DE NEET A L'ENTREE DE 2019 A 2021	p.10

IIII - DONNEES CHIFFREES SUR LES SORTIES DU DISPOSITIF

4.1 Situation professionnelle à la sortie	p.11
4.2 Solution d'hébergement à la sortie du dispositif	p.12
4.3 Exemples de parcours d'accompagnement	p.13-14-15-16

PARTENAIRES.....	p.17
------------------	------

CONCLUSION	p.18
------------------	------

IMAGES LOGEMENT	p.19
-----------------------	------

INTRODUCTION / MISSIONS

La Plateforme de services Jeunes (PFJ), créée en janvier 2018, est un service du secteur Enfance Jeunesse Famille de la FONDATION de Nice PSP-ACTES. Elle œuvre auprès d'un public de 18 à 25 ans en grande précarité.

Le service propose un accompagnement, avec ou sans hébergement, global et individualisé. Il vise à une insertion durable par l'accès à une formation, un emploi, un logement, aux soins, à la citoyenneté.

Le service s'appuie sur l'idée qu'il est nécessaire de décloisonner les problématiques (éducatives, sociales, professionnelle...) rencontrées, mais également l'offre d'accompagnement qui en découle tout en favorisant le pouvoir d'agir de la personne.

Dans ce cadre, la PFJ a pour ambition de continuer à mutualiser et à s'appuyer sur toutes les ressources possibles tant en interne qu'au niveau des partenaires externes.

Le service disposait, début 2021, de 24 logements afin d'accueillir de manière provisoire, les jeunes accompagnés.

La captation de 10 logement supplémentaire a débuté au dernier semestre 2021 ; nous avons depuis le 31 janvier 2022 34 appartements afin d'augmenter la mise à l'abri des jeunes les plus démunis. Ces studios sont répartis sur différents quartiers de la ville de Nice à proximité des transports en commun afin de favoriser la mobilité et l'autonomie des jeunes.

L'objectif attendu de la plateforme est d'accompagner 100 jeunes par année (avec ou sans hébergement).

I - PRESENTATION DU SERVICE

1.1 L'équipe :

L'équipe est composée :

- ❖ Une Assistante de Service Sociale
- ❖ Un éducateur spécialisé
- ❖ Une Conseillère en Insertion Professionnelle
- ❖ Une travailleuse sociale ayant suivi des études en psychologie et sociologie
- ❖ Une secrétaire
- ❖ Un Chef de service
- ❖ Un responsable d'activités

Cette pluridisciplinarité permet de favoriser :

- ❖ Le partage de compétences ou savoir-faire au service des personnes accompagnées
- ❖ Une efficacité et une réactivité dans l'accompagnement, au plus près des besoins
- ❖ Des liens de proximité partagés par tous

Chaque travailleur social a en moyenne 25 jeunes en référence par année. Ils interviennent sur une amplitude de 08h00 à 19h00, 5 jours sur 7.

En cas d'urgence, les personnes accompagnées peuvent joindre l'équipe de l'internat pour adolescent la Guitare. Suivant les cas de figure un cadre d'astreinte est joignable toute l'année 7 jours sur 7 et 24h/24h.

1.2 Les temps de rencontre et de partage collectif :

a) Les réunions d'équipe hebdomadaires ont lieu tous les Lundis après-midi. Sont abordés, pendant ces réunions :

- ❖ L'organisation hebdomadaire : accompagnements, rencontres employeurs, rendez-vous à fixer et organisation des visites à domicile ;
- ❖ Différents points relatifs à l'organisation du service et les informations générales ;
- ❖ Echanges sur les situations des jeunes et réflexion sur les actions à mener : situations problématiques, conditions de sorties, etc.
- ❖ Interventions ponctuelles de partenaire interne ou externe

Ces temps pourront s'organiser en cercle afin de favoriser l'intelligence collective ou chacun est appelé à prendre position pour faire avancer les sujets de manière efficace.

c) Analyse des pratiques :

L'équipe bénéficie d'un temps d'analyse de pratiques mené par une intervenante extérieure à raison d'une séance de 2 heures par mois.

1.3 Les temps de formations en 2021 :

Malgré le contexte, l'équipe a pu bénéficier de temps de formation sur des sujets tels que la bientraitance, le développement du pouvoir d'agir, premier secours en santé mentale, gestion des tensions dans l'accompagnement des Mineur Non accompagnés.

1.4 COVID

En 2021, Le service de la plateforme n'a pas échappé aux effets engendrés par la crise sanitaire. Comme les difficultés de fonctionnement liées à l'absence de personnel contaminé à la COVID, les restrictions sanitaires qui ne permettent pas de recevoir du public sur site même si la démarche « d'aller vers » est prioritaire...

Concernant l'accompagnement proposé aux jeunes, la poursuite de la crise et les mesures mises en œuvre n'ont pas favorisé « la reprise économique » (donc les offres d'emploi) dans certains secteurs d'activités comme la restauration, l'hôtellerie, le BTP...ou un nombre important de jeunes s'orientait. Les offres immobilières correspondant aux conditions des usagers (revenus, situation administrative...) ont diminué ce qui n'a pas facilité le relogement des jeunes accompagnés.

Nous avons rencontré des difficultés pour organiser les sorties du dispositif tant au niveau professionnel que concernant les solutions de logement. Nous avons en accord et avec le soutien de la Métropole, renouvelé un nombre important de contrats (certains avec dérogations) afin d'éviter que des personnes quittent la PFJ sans ressources ni hébergements.

II - MODALITES D'ADMISSION

Critères d'admissibilité :

- ❖ Être domicilié sur la métropole
- ❖ Être âgé de moins de 25ans
- ❖ Être en situation régulière sur le territoire Français

Les jeunes accompagnés par la Plateforme sont orientés par de nombreux partenaires comme la Mission Locale, les MSD, des services d'ALC ou de Montjoye, des services internes à la fondation. Un premier RDV est fixé.

Le travailleur social qui accueille le jeune réalise un diagnostic qui prend en compte son parcours, et ses besoins afin de coconstruire un accompagnement personnalisé et adapté. Ce dernier est formalisé au sein d'un contrat de prise en charge validé par le Fonds d'aide aux jeunes. L'accompagnement proposé peut se réaliser avec ou sans hébergement. En cas d'hébergement sur un de nos trente-quatre studios, la durée est fixée à trois mois renouvelables.

2.1 Les caractéristiques du public accueilli et accompagné :

Il s'agit de jeunes de 18 à 25 ans se heurtant à des difficultés d'insertion professionnelle, sociale et d'accès à un logement. Il peut s'agir pour certains, de personnes dites « NEET » et/ou Sans Domicile Stable.

Les problématiques repérées chez les jeunes lorsqu'ils sollicitent la plateforme sont généralement liées à :

- ❖ Absence de logement
- ❖ Absence de travail et/ou de lien sociaux
- ❖ Difficulté pour accéder aux droits communs
- ❖ Situation administrative en cours de régularisation
- ❖ Faible niveau scolaire
- ❖ Parcours ASE semé de rupture

Les personnes accompagnées, dont le parcours est souvent chaotique font majoritairement part de leurs difficultés familiales, souvent vécu comme traumatique, qui serait à l'origine de leur propre difficulté.

Difficultés familiales évoquées :

- ❖ Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents avec ou sans addictions qui ont pu entraîner une négligence de soin, d'éducation...
- ❖ Absence ou présence discontinue d'un ou des deux parents.
- ❖ Situation de violence qu'elle soit conjugale ou intrafamiliale
- ❖ Situation de violence sexuelle

L'accompagnement réalisé par l'équipe de travailleurs sociaux a permis de repérer certaines problématiques individuelles récurrentes des jeunes accompagnés.

Il s'agit de :

- ❖ Troubles psychiques relevant d'une prise en charge médicale qui peut être associée à la prise d'un traitement.
- ❖ Troubles du comportement (hyperactivité, agression, délinquance, incarcération...),
- ❖ Trouble du comportement associé à des problématiques d'attachement
- ❖ Addictions
- ❖ Faible estime de soi
- ❖ Difficulté dans les apprentissages
- ❖ Repli, isolement
- ❖ Non-maitrise de la langue, du droit commun

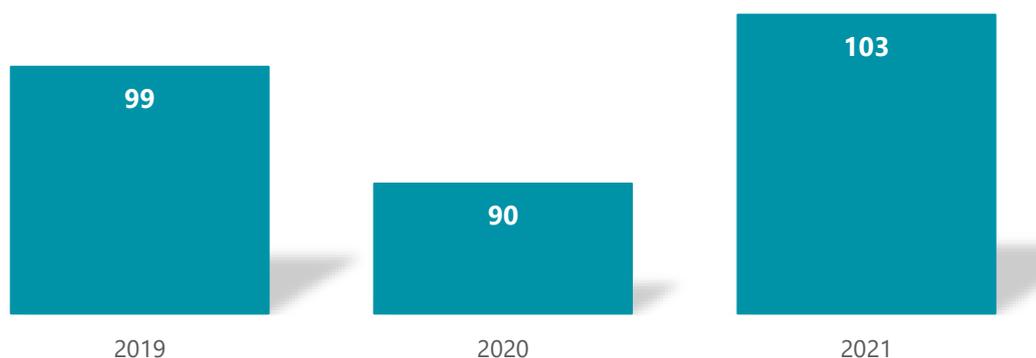
III - DONNEES CHIFFREES SUR LES JEUNES SUIVI(E)S EN 2021.

En 2021, **103 jeunes** (**27 filles** et **76 garçons**) ont été accompagné(e)s par le service de la plateforme jeunes



3.1 Evolution du nombre des jeunes accueilli(e)s en 2021.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENT DE 2019 à 2021



Cette année, nous remarquons qu'il y a une augmentation des demandes d'admission pour des jeunes en grande précarité, sans hébergement et sans ressources.

Nous pouvons mettre en lien cette augmentation avec la fin partielle de l'état d'urgence sanitaire (juin 2021) qui permettait aux différentes structures de maintenir les personnes déjà accompagnées, la fin des aides de l'état, la reprise des procédures d'expulsions, d'endettements...cumulé aux difficultés persistantes pour trouver un emploi dans certaines branches d'activités (restauration...)

3.2 Durée des accompagnements en 2021



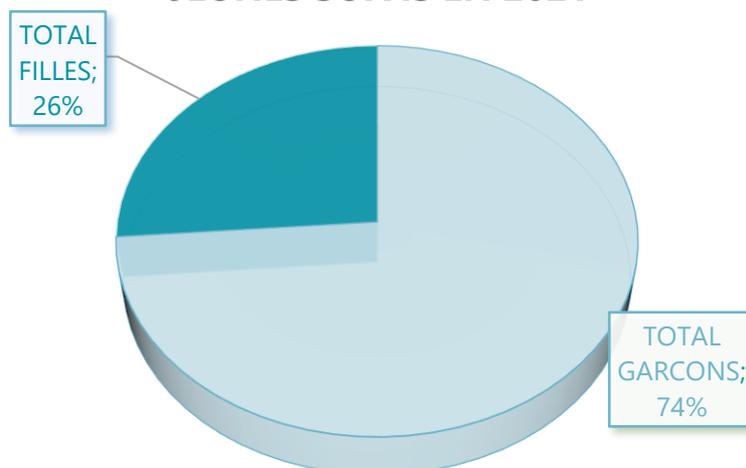
La durée moyenne se situe cette année entre 6 et 7 mois. Elle est constante au regard de 2020 (7 mois).

3.3 Ratio HOMMES / FEMMES

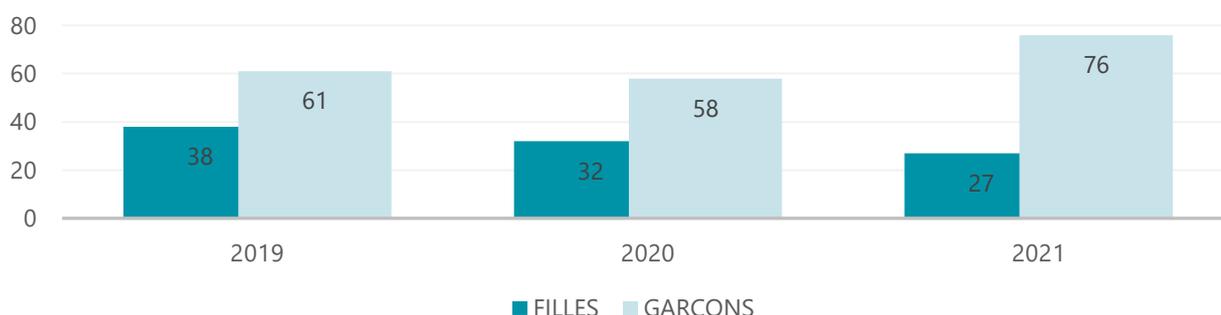
Une baisse continue du nombre de prises en charge du public féminin (depuis 3 ans) est constatée et plus particulièrement cette année (Les femmes représentent 38% des effectifs en 2019, 35% en 2020, 26% en 2021). Cela pourrait s'expliquer par l'existence de certaines structures ou dispositifs, pas seulement d'urgence, venant en aide spécifiquement aux femmes (femmes victimes de violence ou inscrite dans un réseau de prostitution...).

Il semble également que le public féminin aurait un peu plus de facilité à se faire héberger par un tiers.

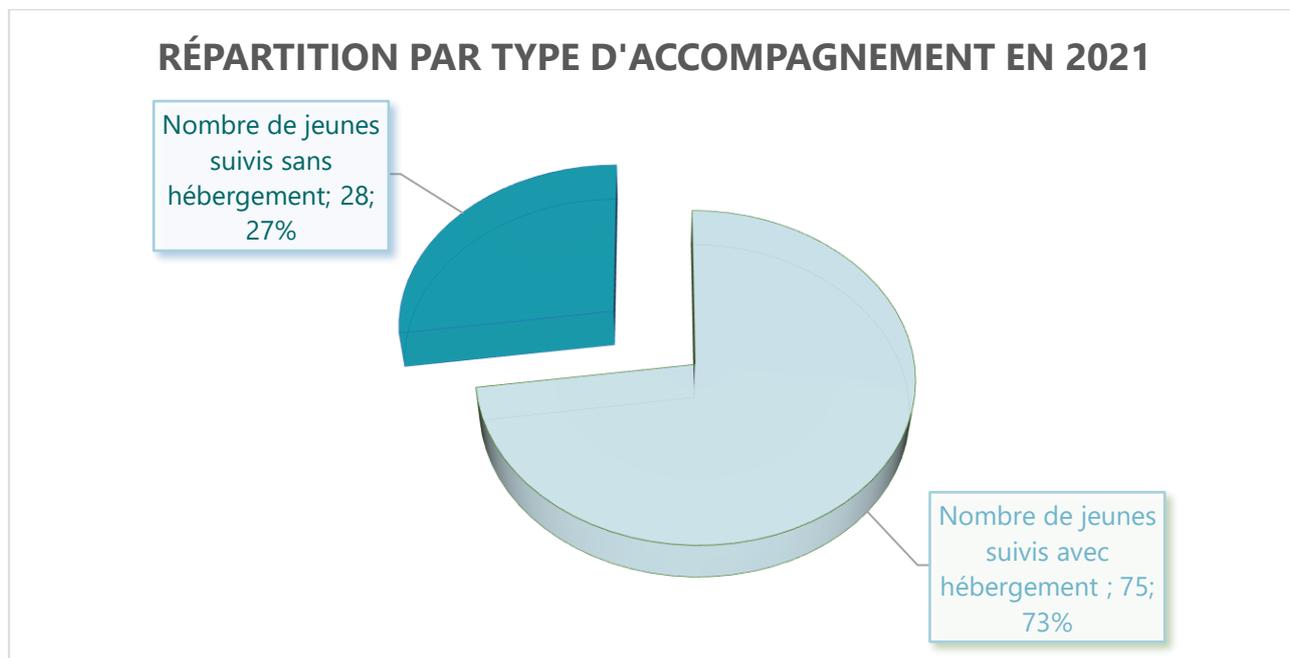
RÉPARTITION PAR SEXE DES JEUNES SUIVIS EN 2021



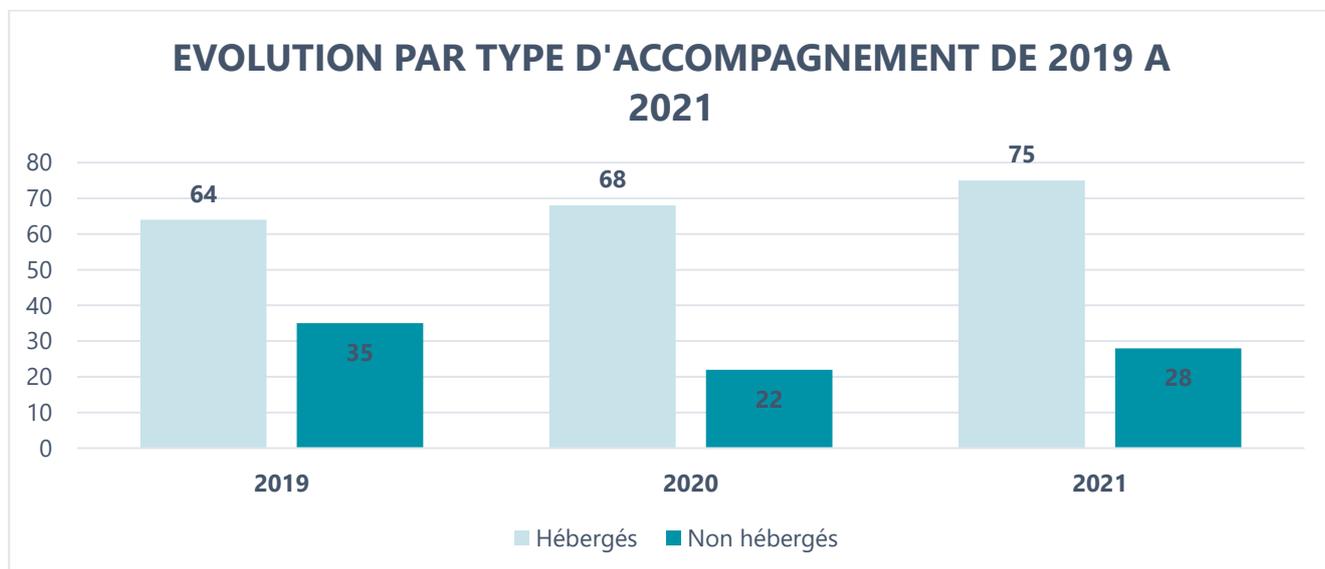
EVOLUTION DU NOMBRE DE FILLES ET GARCONS DE 2019 À 2021



3.4 Répartition par type d'accompagnement



Il est à noter une augmentation des jeunes hébergés comparativement à 2020, effectivement nous avons 75 jeunes hébergés en 2021 contre 68 jeunes pour l'année 2020.



Les effets de la crise sanitaire ont de nouveau « freiné » la sortie des jeunes qui ont rencontré, comme en 2020, des difficultés à trouver un emploi et une solution de relogement engendrant de manière mécanique une augmentation des demandes de renouvellement de contrat de prise en charge, voire de dérogations.

3.5 Provenance des orientations des jeunes à l'admission

JEUNES ACCOMPAGNES HORS ANCIENS MNA			JEUNES « ANCIENS MNA » ACCOMPAGNES		
LIBELLE	NOMBRE	%	LIBELLE	NOMBRE	%
CLAJ	1	1,30	CLAJ	1	3,85
Mission locale	54	70,13	Mission locale	3	11,54
ESCALE	2	2,60	ESCALE	2	7,69
APPRENTIS D'AUTEUIL	1	1,30	ALC LE FIGUIER	11	42,31
ASSL	1	1,30	PELICAN FDN	1	3,85
Prévention Spécialisé ALC	1	1,30	La Guitare	1	3,85
CHRS	1	1,30	MNA FDN	4	15,38
FJT	1	1,30	API PROVENCE	2	7,69
La Guitare	4	5,19	SOLID ACTES	1	3,85
CCAS	1	1,30			
MSD	8	10,39			
PASSAJ	1	1,30			
UNICITE	1	1,30			
TOTAL	77	100	TOTAL	26	100

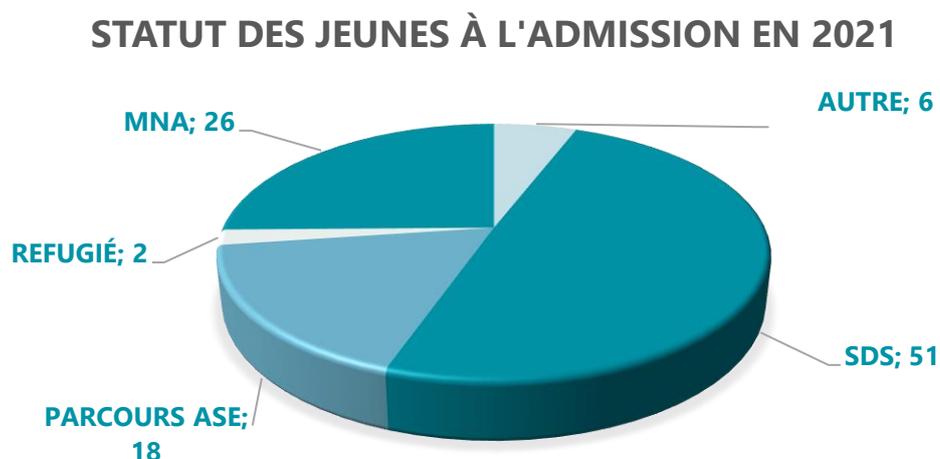
*Fondation de Nice (FDN)

La mission locale reste le principal partenaire orienteur (70 % des orientations hors ancien MNA, 55% en tenant compte de l'ensemble des orientations sur l'effectif global).

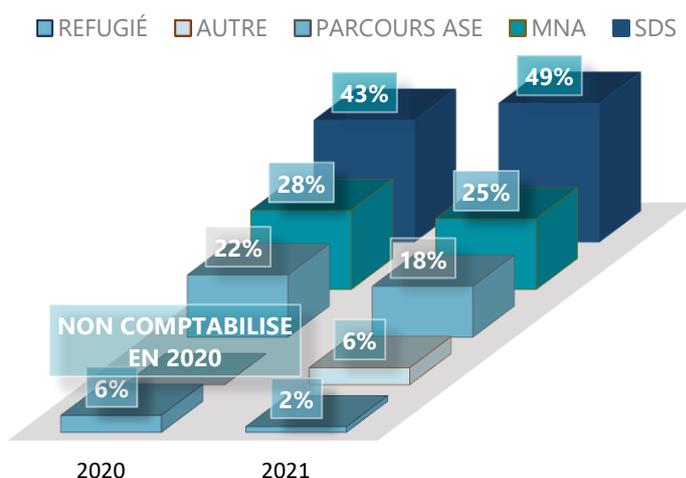
25% des orientations concerne des anciens MNA. 42 % proviennent de l'association ALC, 27% sont issus de services internes à la Fondation.

Nous réalisons 3 permanences par mois sur les sites de la Mission Locale de Nice centre et Nice ouest les vendredis et mercredis en alternance.

3.6 Statut des jeunes à l'admission



EVOLUTION DU STATUT DES JEUNES DE 2020 A 2021



Comme les chiffres l'indiquent, nous remarquons une augmentation des jeunes SDS (sans domicile stable) lors de leur admission au sein de la PFJ (43 % en 2020, 49 % en 2021).

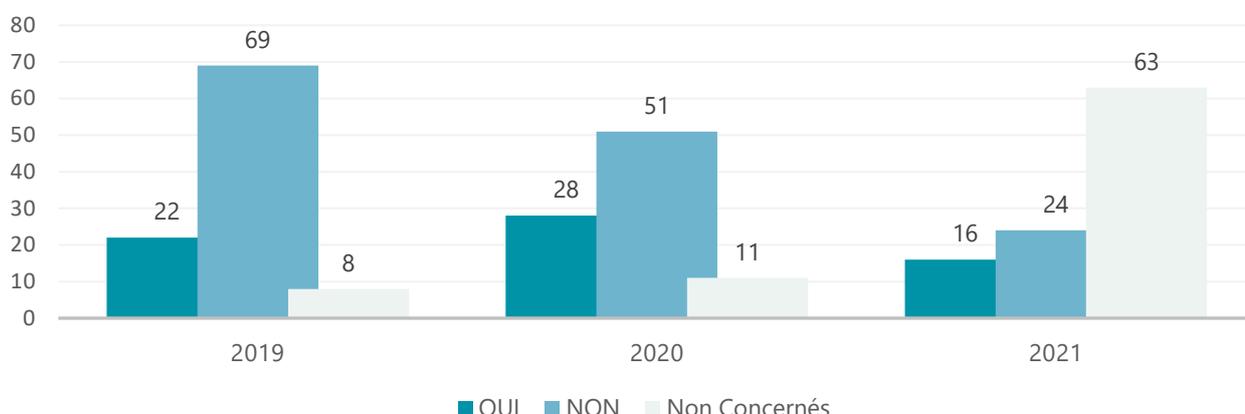
Nous comptons 51 jeunes SDS sur 103 accompagnés pour 2021.

Le nombre de jeunes sortant du dispositif de l'ASE et intégrant la PFJ est en diminution (22% en 2020 et 18% en 2021).

Il s'agit certainement d'un effet de l'état d'urgence sanitaire ou les structures de l'ASE ont pu maintenir des jeunes sans solutions sur leur effectif malgré l'âge ou la situation personnelle.

3.7 Evolution Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de 2019/2020/2021.

EVOLUTION DES QPV DE 2019/2020/2021



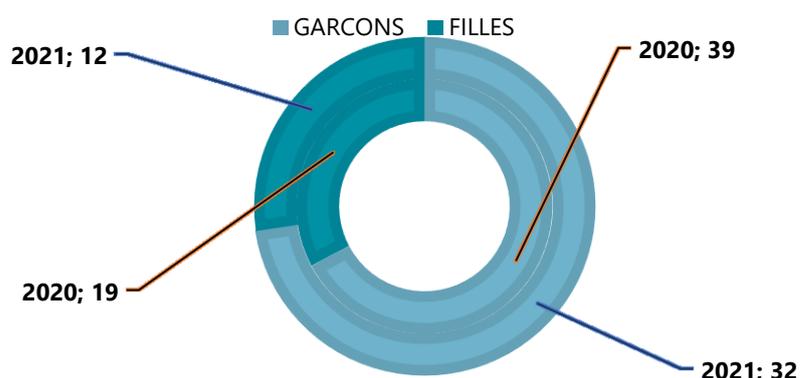
Le nombre de jeunes provenant de QPV a diminué de moitié en 2021.

A contrario, nous constatons une augmentation significative de jeune SDS essentiellement représenté par des jeunes qui sont provisoirement hébergés chez un tiers et ne souhaitant pas divulguer leur adresse, à une augmentation de jeunes venant d'autres départements.

Mais également à la sortie des dispositifs de jeunes anciens MNA sans relais sur le territoire national ainsi des jeunes ayant eu un long parcours ASE chaotique et qui vivent dans la rue depuis un certain temps.

3.8 Nombre de NEET à l'entrée de 2020/2021.

EVALUATION DES NEET DE 2020/2021



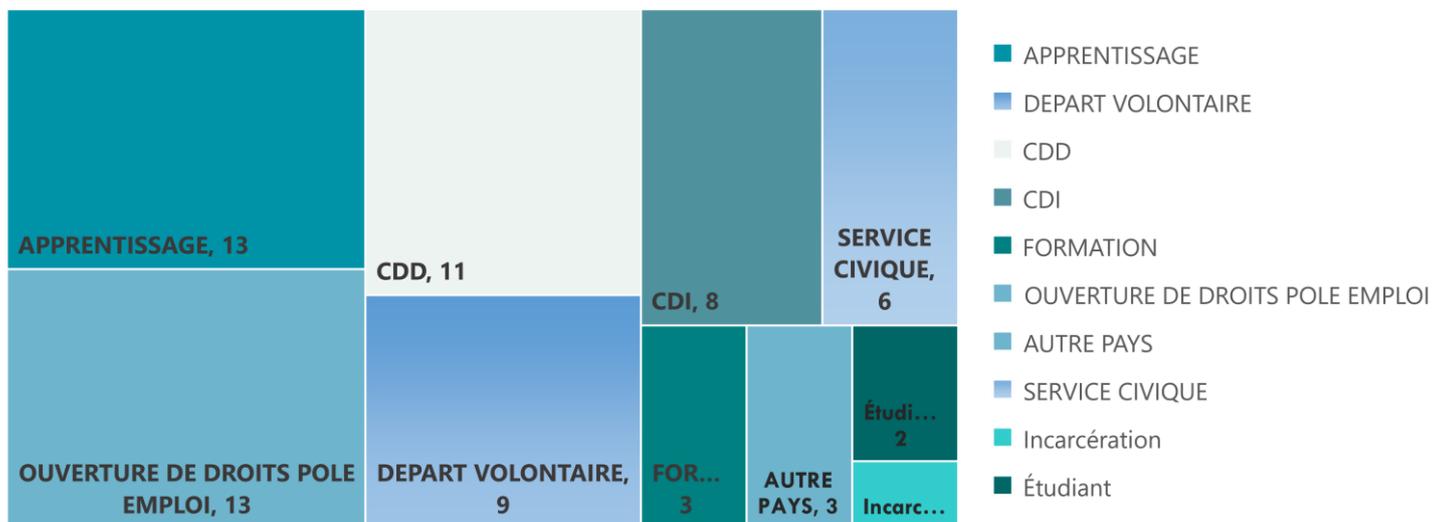
En 2021, 43% des jeunes accompagnés sont dit « NEET » soit 32 garçons et 12 filles. En rapport avec 2020 (64% des accompagnés), nous assistons à une baisse importante de cette « catégorie ».

A mettre en lien avec le nombre de MNA, accompagnés qui intègrent la plateforme la plupart du temps avec un apprentissage en cours même si cela ne tient pas sur la durée

III - DONNEES CHIFFREES SUR LES SORTIES DU DISPOSITIF

4.1 Situation professionnelle à la sortie

STATUT PROFESSIONNEL DES JEUNES A LA SORTIE EN 2021

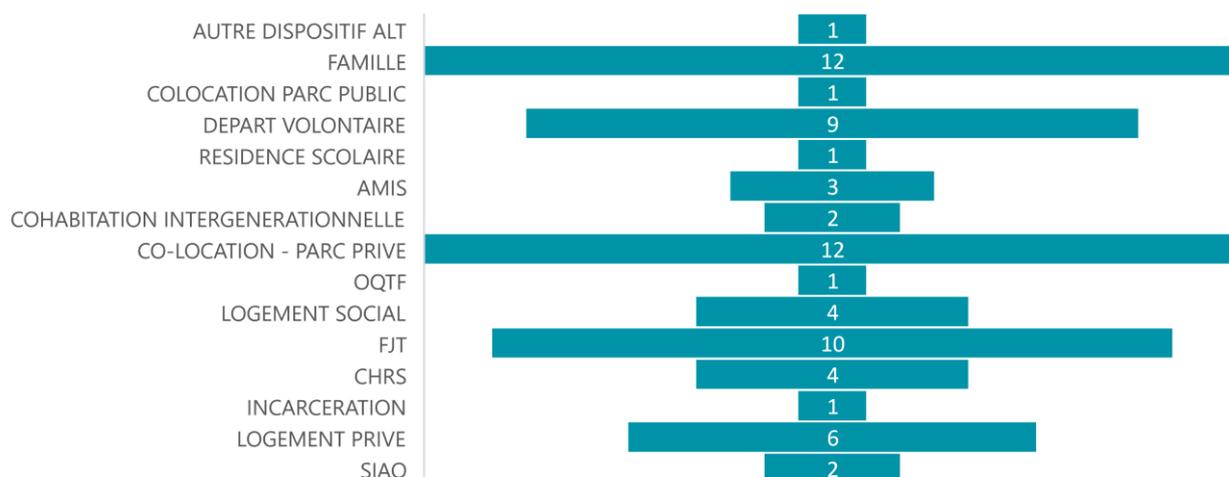


En 2021 nous notons une augmentation des contrats en service civique, qui sont de bon tremplin pour les jeunes qui n'ont eu aucune expérience de travail, ainsi que des CDD. Une nouvelle catégorie intègre ces statistiques : les étudiants.

STATUT PROFESSIONNEL DES JEUNES A LA SORTIE					
2020			2021		
LIBELLE	NOMBRE	%	LIBELLE	NOMBRE	%
APPRENTISSAGE	11	19	APPRENTISSAGE	13	19
ARRET VOLONTAIRE	7	12	ARRET VOLONTAIRE	9	13
CDD	4	7	CDD	11	16
CDI	11	19	CDI	8	12
FORMATION	3	5	FORMATION	3	4
INTERIM	2	3	ETUDIANT	2	3
OUVERTURE DE DROITS POLE EMPLOI	14	24	OUVERTURE DE DROITS POLE EMPLOI	13	19
AUTO-ENTREPRENEUR	1	2	AUTRE PAYS	3	4
ESAT	2	3	SERVICE CIVIQUE	6	9
AUTRE PAYS	2	3	INCARCERE	1	1
SERVICE CIVIQUE	1	2			
TOTAL Sortants	58	100	TOTAL Sortants	69	100

4.2 Solutions d'hébergement à la sortie du dispositif

SITUATION D'HEBERGEMENT A LA SORTIE EN 2021



En 2021, 12 jeunes ont pu renouer un lien avec leurs familles (contre 7 en 2020) ce qui confirme que le travail de médiation des travailleurs sociaux entre le jeune et sa famille permet d'apaiser la relation et facilite le retour à domicile.

SOLUTION D'HEBERGEMENT A LA SORTIE	2020		2021	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
INTITULE				
AUTRE DISPOSITIF ALT	1	2	1	1
LOGEMENT PRIVE	8	15	6	9
RESIDENCE SCOLAIRE	1	2	1	1
FAMILLE	7	13	12	17
FJT	4	8	10	14
DEPART VOLONTAIRE	7	13	9	13
AMIS	4	8	3	4
COHABITATION INTERGENERATIONNELLE	2	4	2	3
CO-LOCATION - PARC PRIVE	18	35	12	17
LOGEMENT SOCIAL			4	6
COLOCATION PARC PUBLIC			1	1
CHRS			4	6
INCARCERATION			1	1
SIAO			2	3
OQTF			1	1
TOTAL GENERAL	52	100	69	96

Nous assistons à une chute des relogements dans le parc privé. Les contrats des jeunes sont parfois considérés comme trop précaires et n'apportent pas les garanties nécessaires pour accéder à ce type d'offres locatives.

Contrairement à 2020 les orientations en FJT sont en augmentation tout comme le nombre de jeunes qui ont pu regagner le domicile familial une fois la relation apaisée. Cette année quelques orientations en CHRS ont pu être réalisées, certains jeunes ont pu également accéder à un logement social.

4.3 Exemples de parcours d'accompagnement :

Parcours de A :

Février 2021

- A. a été orienté par la ML Nice Centre. Ce jeune a décidé de transformer son corps en femme. Sa mère, n'acceptant pas la décision de son fils, lui a demandé de quitter le domicile à ses 20 ans. Parfois, il a été hébergé par des connaissances, mais la plupart du temps il dormait dehors.
- Sans solution de logement et ne pouvant être accompagné dans son processus de transformation,
- A. a développé une dépendance à l'alcool. Il a pu bénéficier d'une prise en charge avec le CSAPA.

Mars 2021

- A. a bénéficié d'un logement de la PFJ.
- Un travail sur l'insertion professionnelle a été mené de concert avec la conseillère de la ML, tout en tenant compte de sa situation personnelle. A. a été accompagné dans la conceptualisation de son projet professionnel. Il est intéressé par le secteur du service à la clientèle (accueil). Puis orientation sur le service de CAP entreprise pour l'aider à concrétiser son choix.
- Parallèlement, nous avons orienté A. vers le centre LGBT de Nice, pour l'accompagner dans sa transformation.
- A. se rend également à l'épicerie solidaire de la fondation pour effectuer ses achats.

Avril 2021

- Rendez-vous avec la conseillère de la ML pour faire le point sur les formations disponibles au sein de la filière « réception », car c'est un métier qui l'intéresse. Une orientation en BAC PRO « hôtellerie » est actée.
- A. a mis fin à son accompagnement avec CAP entreprise (recherche d'emploi) et a débuté la formation (rémunérée) fin avril 2021.
- A. au sein du Centre LGBT participe à des ateliers pour libérer la parole.
- En mars et Avril, il bénéficie d'un accompagnement psychologique

Mai 2021

- A. est satisfait de sa formation ; cependant, l'établissement lui demande de s'habiller différemment, et d'améliorer sa présentation personnelle..

Juin 2021

- Ne se sentant pas accepté, A. décide de mettre fin à sa formation.
- A. a de nouveau émis le souhait de trouver un emploi. Il a repris contact avec CAP entreprise, effectue des démarches seul.

Juillet 2021

- A. a pu travailler au sein de la société « Elis », mais il a mis fin au contrat au bout d'une semaine, le poste étant trop dur physiquement.
- Proposition d'effectuer un service civique avec « Unicité ».
- A. effectue les démarches nécessaires.

Août 2021

- A. a été admis au service civique qui débute le 25/10/2021, il doit se faire vacciner et envoyer ses documents administratifs pour signer le contrat, avant octobre 2021. Il a réalisé sa première injection.
- Nous avons effectué une demande de CSS via PFIDASS ainsi qu'une demande de logement social.

Septembre 2021

- À ce jour A. est toujours accompagné par la PFJ. Il continue de se rendre au centre LGBT et consulte également un psychiatre.
- Il a fait sa deuxième injection et a envoyé tous les documents nécessaires à "Unicité"

Parcours de D :

Mai 2021
Accueil

- D, nous a été orienté par la Mission Locale de Nice
- Dès l'âge de 4 ans, D, a été placé dans des foyers et familles d'accueil jusqu'à sa majorité.
- À ses 18 ans, il a décidé de retourner vivre chez sa mère, cependant la relation avec elle s'est dégradée et il s'est retrouvé à la rue.
- Le projet de D est de faire une formation dans la maçonnerie. Un accompagnement en lien avec sa conseillère de la Mission Locale a été mis en œuvre afin de travailler le projet de D.

Juin 2021
Hébergement

- Le 01/06/2021, nous avons proposé à D un hébergement temporaire dans un des logements proposés par la Fondation de Nice.
- Le 14/06/2021 D commence sa formation en tant qu'aide-maçon avec la société « Isa Intérim ».

Juillet 2021
Formation

- Lien avec la conseillère « d'Isa Intérim » pour un suivi de formation. Le retour de la conseillère est positif.
- Demande faite à la CPAM pour la complémentaire santé solidaire et pour la demande de la carte vitale.

Août 2021
Action Logement

- Nous avons commencé à travailler avec D le relogement. Une demande de Visale a été faite et accordée par action logement.

Septembre 2021
Lien avec l'assistante sociale

- D n'a aucun contact avec sa famille. A sa demande il souhaite créer un lien avec sa demi-sœur âgée de 4 ans qui est à son tour placée dans une famille d'accueil à Cagnes-sur-Mer.
- Contact avec l'assistante sociale de la MSD de Cagnes-sur-Mer pour avoir des informations sur la demi-sœur de D.
- D a rédigé un courrier (demande d'ouverture de droits) qui va être remis à la juge qui s'occupe du dossier.

Septembre 2021
Obtention du titre professionnel

- D a réussi son CACCESS et a obtenu son titre professionnel en tant qu'aide-maçon. L'agence d'intérim continue à lui proposer des missions. Une demande de prolongation d'accompagnement avec hébergement a été accordée pour une durée de 3 mois.

Octobre 2021 Lien avec le CLLAJ NCA

- Lien avec le CLLAJ de Nice pour une demande d'hébergement en parc social.

Octobre 2021
Démarche pour le relogement en parc privé

- Retour du CLLAJ de Nice, qui nous précise que le FJT soleil refuse la demande d'hébergement de D car il est en mission d'intérim. Une autre demande a été effectuée auprès du FJT Api Provence les Nations, une place est vacante et nous sommes en attente du retour du FJT.

PARTENAIRES

LOGEMENT / HÉBERGEMENT

Direction de l'immobilier	UN TOIT POUR TOI	FOYER JEUNES TRAVAILLEURS	Place d'Accueil d'Urgence PAU	COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE	AGIS 06	PARC SOCIAL ET PRIVÉ	ADOMA	STUDIOS MET	Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale CHRS	GALICE	LA HALTE DE NUIT BRUNO DUBOULOZ	ACTION LOGEMENT	REFUGE
---------------------------	------------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	---------	----------------------	-------	-------------	---	--------	---------------------------------	-----------------	--------

INSERTION PROFESSIONNELLE

MISSION LOCALE	POLE EMPLOI	CAP ENTREPRISE	AFPA	Structure d'Insertion par l'Activité Economique SIAE	Centre de Formation d'Apprentis CFA	LA RESSOURCERIE AAVA	Plan Local Insertion Emploi PLIE	Agence d'intérim	Plateforme de vocation pour l'emploi
----------------	-------------	----------------	------	--	-------------------------------------	----------------------	----------------------------------	------------------	--------------------------------------

ACCÈS AUX DROITS

CPAM	PRÉFECTURE	CAF	IMPOTS	Centre d'Information des droits des Femmes	Comité de Vigilance des A-M COVIAM	LE TREMPLIN	MAIRIE DE NICE / CCAS	PELICAN
------	------------	-----	--------	--	------------------------------------	-------------	-----------------------	---------

SANTÉ

PSYCHOLOGUES	HÔPITAL X	MÉDECINS DU MONDE	CROIX ROUGE FRANÇAISE	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie CSAPA	L'ESCALE	CARREFOUR SANTÉ JEUNES	Centre Médico Psychologique CMP
--------------	-----------	-------------------	-----------------------	--	----------	------------------------	---------------------------------

INSERTION SOCIALE

SECOURS POPULAIRE	ÉPICERIE SOLIDAIRE	AUTO ECOLE SOCIALE	SECOURS CATHOLIQUE	ASSOCIATION HUBLLOT	ÉCOLE DE LA 2ÈME CHANCE	ASSOCIATION MIR
-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------	-------------------------	-----------------

CONCLUSION

La perspective d'élargir notre offre partenariale avec la métropole avec la captation de 10 nouveaux studios afin d'augmenter notre capacité d'accueil a été atteinte début 2022 (8 appartements captés entre juillet et décembre 2021).

Pour autant l'objectif d'accompagner sur l'année 100 jeunes a bien été réalisé cette année. La transformation des places ALT en hébergement d'urgence conventionné avec la DETTS va permettre de pérenniser le fonctionnement budgétaire de l'action dans le temps.

Le déploiement du logiciel métier (Nemo) et la formation du personnel sont en cours et devrait être finalisé fin du premier semestre 2022 avec une phase d'expérimentation qui devrait débuter en avril 2022.

Ce logiciel va venir faciliter le traitement des différentes données propre au fonctionnement de l'action et permettra de préciser ou de générer de nouveaux indicateurs et leur effets (impacts) afin de rendre plus lisible et visible l'activité de la Plateforme.

Nous travaillons sur le principe de la multi référence depuis une année avec l'équipe éducative. Des actions de formations sur le thème de « l'accompagnement vers le soin » sera également organisé.

Le recrutement à titre expérimental d'un travailleur pair, expert du vécu, devrait être réalisé dans l'année afin de compléter et de diversifier l'offre d'accompagnement.

QUELQUES LOGEMENTS EN IMAGES

